



Lire et Écrire
Bruxelles

LES RÉSEAUX D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS

(RERS)

Une lecture par la réciprocité

Jacqueline Michaux
Lire et Écrire Bruxelles

La mise en évidence du rôle de la réciprocité en éducation a donné lieu à la création de Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS) par Claire et Marc Héber-Suffrin dans les années 1970, suivie d'initiatives similaires dans de nombreux pays et continents. Cette contribution propose une lecture de ces réseaux à partir des apports sur la réciprocité proposés par Dominique Temple et Mireille Chabal. La réciprocité n'est pas considérée ici comme un ajout affectif à un échange matériel, mais bien comme un paradigme radicalement alternatif à l'échange. En fin de parcours, l'article propose la création de RERS à partir de centres d'alphabétisation.

Cet article paraîtra en 2020 dans un numéro du *Journal de l'alpha* présentant des exemples de démarches, expériences et analyses de collaboration développées lors d'ateliers d'alphabétisation et dans des pratiques d'éducation nouvelle (« tous capables »). Je voudrais tenter ici d'apporter un regard plus général en essayant de comprendre ce qui est en jeu dans la collaboration. Pour ce faire, j'envisagerai l'action collaborative comme une modalité d'un principe plus large : la réciprocité. Plusieurs auteurs ont déjà proposé des études spécifiques sur la réciprocité en éducation d'adultes¹. Ces travaux s'inspirent en partie de l'éducation populaire et considèrent, comme cette dernière, que la collaboration dépasse l'entraide entre pairs et s'étend à la relation didactique entre formateurs et apprenants.

Dans les années 1970, Claire et Marc Héber-Suffrin ont initié une expérience éducative basée sur la collaboration. Il s'agit des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS) qui sont aujourd'hui plusieurs centaines, avec plus de 100.000 membres dans le monde, et par lesquels toutes sortes de savoirs (savoir-faire, savoir-être, savoirs de base, pratiques, théoriques, techniques, poétiques, artisanaux, etc.) circulent entre des personnes à partir de leurs attentes et possibilités. Chaque réseau fonctionne de façon autonome et est le plus souvent affilié à une coordination nationale et/ou internationale de RERS².

Un système à priori simple, même s'il est exigeant en termes de coordination et de mise à jour des « offres » et « demandes », notamment. Pourtant, les RERS ne sont pas exempts d'ambiguïté. L'utilisation de termes issus de l'économie d'échange (marché, offre et demande, bourse d'échanges de savoirs, troc de savoirs, dette...) pour parler de dons de savoirs génère des confusions car on ne voit pas alors qu'il existe des différences entre

1 Citons : Claire HÉBER-SUFFRIN, **Apprendre par la réciprocité. Réinventer ensemble les démarches pédagogiques**, Chronique Sociale, 2016 ; Jean-Marie LABELLE, **La réciprocité éducative**, PUF, 1996 et **Apprendre les uns des autres. La Réciprocité source d'éducation mutuelle**, L'Harmattan, 2017 ; Jérôme ENEAU, **La part d'autrui dans la formation de soi. Autonomie, autoformation et réciprocité en contexte institutionnel**, L'Harmattan, 2005.

2 En Belgique, il semble que la coordination nationale ne soit plus en activité pour l'instant.

la réciprocité de savoirs qui circulent dans un RERS et un échange non monétaire de savoirs (le troc).

En d'autres termes, les RERS permettent-ils de créer des relations sociales et économiques en dehors du système d'échange dominant ou, au contraire, n'en sont-ils que la version non monétarisée ? La réciprocité est-elle la dimension relationnelle, affective de l'échange ou un principe qui s'en distingue fondamentalement ? Quelle est la valeur, non monétaire, qui naît de cette relation de réciprocité ? Cette contribution tente de répondre à ces questions en trois temps : tout d'abord, une présentation des RERS, de leur origine, leurs objectifs et modes de fonctionnement ; ensuite, une présentation plus précise de la réciprocité à partir de l'approche transdisciplinaire développée par Dominique Temple et Mireille Chabal à partir des travaux de Stéphane Lupasco ; enfin, une lecture des RERS à partir des outils d'analyse développés par ces auteurs.

D'un point de vue méthodologique, ce travail s'inspire de recherches personnelles sur la réciprocité³, de sources bibliographiques et de rencontres réalisées en mai et juin 2019 avec des membres du RERS de Jette⁴.

La réciprocité en éducation : l'expérience des RERS

ORIGINE DES RERS

Claire et Marc Héber-Suffrin⁵ ont initié les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs au début des années 1970, dans une école située à Orly (France). Institutrice, membre du mouvement Freinet, Claire Héber-Suffrin a demandé à des élèves de se constituer en tuteurs d'élèves ayant des difficultés scolaires. Elle a ainsi observé que même des élèves qui n'étaient pas « bons » dans une matière amélioreraient sensiblement leurs compétences lorsqu'ils devenaient tuteurs, tout en favorisant les apprentissages de leurs compagnons dans cette matière. Elle a donc fait un premier constat : lors de moments collaboratifs, les apprentissages se mettent en place non seulement pour celui qui est accompagné mais aussi pour celui qui accompagne.

Cette observation a été le point de départ d'une nouvelle approche éducative basée sur la réciprocité et qui donnera naissance en 1979 aux Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs, à Evry tout d'abord, puis en France et dans d'autres pays à partir de 1985. Cette expérience s'inscrit dans la continuité de l'éducation populaire de Paulo Freire (« cercles de culture »), du mouvement Freinet, des travaux d'Ivan Illich⁶ (« réseaux de savoirs »), entre autres. Claire et Marc Héber-Suffrin, rapidement rejoints par d'autres enseignants, proposent de constituer, en milieu scolaire et non scolaire, des réseaux de personnes qui se réciproquent mutuellement leurs savoirs. D'un point de vue pédagogique, chacun y est donc à la fois « enseignant » et « enseigné », mais la démarche s'inscrit aussi dans une perspective plus large : d'un point de vue politique ou philosophique, les RERS visent à contribuer à construire une société plus équitable et solidaire.

Pour Claire Héber-Suffrin, cette approche se décline de la manière suivante :

- postulat de base : tout le monde possède de très nombreux savoirs comme recoudre un bouton, résoudre une équation, observer les étoiles, parler plusieurs langues, etc. ; chacun possède aussi beaucoup d'ignorances.

- Proposition : toute personne est capable d'apprendre et de partager un savoir et peut donc agir en tant qu'offreur et que demandeur de savoir, devenant ainsi à la fois « enseignant » et « apprenant ».

- Effet : pas de division de la société entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, d'où une société plus juste et égalitaire. « Lorsqu'on apprend (quoi que ce soit, des mathématiques à l'aquarelle en passant par la cuisine ou la sociologie), on apprend aussi les systèmes dans lesquels et par lesquels on apprend et les valeurs qui les animent. (...) Dans un système de compétition (où il y a des premiers et des derniers, des orientations par l'échec, comme des disparitions des plus 'faibles' en cours de route...), on apprend la compétition, on apprend que l'exclusion des plus vulnérables est comme 'naturelle'. Dans un système où l'on ne fait qu'écouter, on apprend la consommation. Dans un système où l'on a peur de poser des questions, où l'on a peur de dire ses propres intérêts et expériences, on apprend le conformisme, on apprend à penser 'comme

il faut penser' dans le système. »⁷ La collaboration en éducation vise donc à la fois l'acquisition de nouveaux savoirs et la construction d'une société plus collaborative, plus solidaire.

- La conscience de réciprocité : « Si l'un des partenaires n'a pas conscience que ce qui se joue là est réciproque, alors on peut dire que la réciprocité est possible mais pas encore réalisée. Cela demande de la parole. De savoir dire ce que l'on a reçu et donné. »⁸ Je rajouterais qu'il ne s'agit pas seulement de savoir dire ce que l'on a reçu et donné, ce qui centrerait la réciprocité sur le contenu et/ou la quantité de ce qui circule, mais aussi de savoir dire les sentiments que génèrent ces dons réciproques.

LE RÉSEAU DE RÉCIPROCITÉ

Chaque réseau est composé d'un ensemble de personnes qui sont interconnectées : « Lucinda, Marc et Diana apprennent la cuisine tunisienne avec Fathia, Amaru améliore son anglais avec Marc, Khadija découvre le tricot avec Odette, Amaru enseigne la photo à Odette et explique à Lucinda comment préparer un voyage, etc. Savoirs classiques, expériences de vie, savoir-faire, savoir-être, etc. Les savoirs qu'on échange dans les RES⁹ vont de la recette de desserts indiens au français écrit, en passant par la guitare électrique, le dessin, les soins de beauté, la mécanique, le café-philo et bien d'autres encore. Tout est savoir, chacun sait quelque chose, est capable d'apprendre et de transmettre ! »¹⁰

Un RERS est donc un réseau au sein duquel toute personne (ou tout groupe) a la possibilité de donner et de recevoir des savoirs en fonction de ses possibilités et de ses attentes. Ces « offres » et ces « demandes » de savoirs sont diffusées localement (quartier, commune, etc.). Le réseau se considère comme un *commun de la connaissance* dans la mesure où tous ses membres sont actifs et acteurs, où personne ne peut s'attribuer un quelconque droit d'exclusivité sur une connaissance et qu'il est ouvert à tout le monde.

⁷ Claire HÉBER-SUFFRIN, **Apprendre par la réciprocité. Réinventer ensemble les démarches pédagogiques**, op.cit., p. 26.

⁸ Claire HÉBER-SUFFRIN, **Les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs. Une véritable démarche formatrice**, in Empan, 2011/1 (n°81), pp. 36-42, www.cairn.info/revue-empan-2011-1-page-36.htm

⁹ Les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS) s'appelaient au départ « Réseaux d'Échanges de Savoirs » (RES), dénomination que certains réseaux ont maintenue jusqu'à présent.

¹⁰ Extrait publié sur le site du RERS Belgique : <http://rers.be>

¹¹ Claire HÉBER-SUFFRIN, **À quelles conditions les Réseaux peuvent-ils être apprenants ?**, Intervention à l'AFREF, au GARF et à FORESCO, 21 septembre 2017, p. 2, www.ac-caen.fr/mediatheque/environnement_educatif/innovation/actualite/Intervention_de_CHS_sur_les_re_seaux_apprenants-_RERS_2_.pdf

¹² *Ibid.*, p. 3.

¹³ *Ibid.*, p. 4.

Ainsi un réseau est :

- une organisation souple où chaque personne peut se relier à chacun et à tous, « pour faire cheminer, entre ces personnes, entre ces groupes, entre ces groupes et ces personnes, ce qu'ils ont choisi de relier et mettre en commun ; et/ou pour atteindre un objectif commun. (...) Maillage structuré par des règles construites ensemble. Maillage structurant d'un système social en mouvement, complexe et ouvert. Ce sont des modèles en réorganisation constante, dans un processus infini d'auto/éco/co/organisation. »¹¹

- Ce qui circule : des connaissances, des savoir-faire, de l'expertise, des expériences, des carnets d'adresses, du temps donné, des accompagnements...

- Le cheminement de ce qui circule et les caractéristiques de ces cheminements : « les parcours, leur diversité, la multiplicité des choix possibles de parcours et la façon dont ils se construisent (directs, avec des ramifications multiples, des allers et retours, des transformations, des détournements, des continuités et des discontinuités, des sorties et des entrées...) »¹².

- L'ensemble des personnes reliées, qui se considèrent membres du réseau.

Le réseau est animé par un « flux de dons où chacun expérimente le don comme chance, comme tremplin, comme bonheur, comme exigence, comme apprentissage du donner et du recevoir. »¹³

Cette réciprocité intervient à tous les niveaux, y compris organisationnel car un RERS est pensé comme un réseau multicentré, animé en général par une équipe de bénévoles qui assure un rôle régulateur et connecteur, au service du réseau. Les membres du réseau se rencontrent périodiquement pour partager de nouvelles pistes et renforcer leurs pratiques. L'équipe d'animateurs remplit des fonctions spécifiques de coordination : animation démocratique des réunions, formulation adéquate des savoirs, suivi et mise à jour des attentes et possibilités

(« demandes » et « offres ») de dons de savoirs (souvent en ligne), médiation entre les membres, écoute, accueil des nouveaux, participation aux rencontres interréseaux si elles existent et aux tâches administratives (gestion du site notamment), financières (de nombreux RERS reçoivent des subsides) et logistiques (organisation pratique des formations). L'équipe d'animateurs organise les rencontres périodiques du réseau.

Les dons de savoirs se réalisent soit chez l'un des membres du réseau soit dans un lieu externe. Les participants décident entre eux des modalités (durée, périodicité, etc.) et des contenus des savoirs. Un savoir peut être offert lors d'un face-à-face individuel ou à tout un groupe si de nombreuses personnes se montrent intéressées.

En Belgique, le premier RERS a été créé en 1987 par l'équipe de La Gerbe, un service de santé mentale et d'action communautaire à Bruxelles. Une quinzaine de RERS se sont créés par la suite mais plusieurs d'entre eux se sont dissouts après quelques années de fonctionnement. Aujourd'hui, en Région bruxelloise, les RERS de Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Saint-Gilles sont encore répertoriés.

Échange, réciprocité ou échange réciproque : comment s'y retrouver ?

Dans la vie courante, la compréhension des termes « échange » et « réciprocité » est souvent implicite : les biens et les services sont censés s'échanger et la réciprocité serait alors une manifestation de gentillesse ou de courtoisie entre des personnes qui échangent, un ajout « affectif » à l'échange qui deviendrait ainsi plus humain. Mais du point de vue de l'approche développée ici, l'échange et la réciprocité sont deux principes antagonistes pouvant régir tous deux les mêmes aspects de la vie.

La réciprocité est analysée dans différentes disciplines : anthropologie, sociologie, philosophie, économie, droit, principalement. Il serait très ambitieux de ma part d'entreprendre une présentation du concept de réciprocité dans tous ces domaines ; je renvoie le lecteur au travail d'Eric Sabourin pour une synthèse sur le sujet¹⁴. Dans cette contribution, je me limiterai à présenter les principaux éléments sur la réciprocité mis au jour par

¹⁴ Eric SABOURIN, **Organisations et sociétés paysannes. Une lecture par la réciprocité**, Éditions Quae, 2012. L'auteur y présente avant tout les études sur la réciprocité réalisées dans les sciences sociales.

¹⁵ Dominique Temple est un chercheur français (biologiste) travaillant depuis les années 1970 à l'élaboration d'une théorie de la réciprocité transdisciplinaire à partir des recherches du philosophe roumain Stéphane Lupasco. Les travaux de Dominique Temple sont accessibles sur le site *Réciprocité – Reciprocidad* (<http://dominique.temple.free.fr>).

¹⁶ Dominique TEMPLE, **Les niveaux de la transdisciplinarité**, février 1999, http://dominique.temple.free.fr/reciprocite.php?page=reciprocite_2&id_article=96. Lire également : Basarab NICOLESCU, **La transdisciplinarité. Manifeste**, Éditions du Rocher, 1996.

¹⁷ Mireille CHABAL, **Échange et réciprocité**, <http://mireille.chabal.free.fr/echangre.htm>

Dominique Temple¹⁵ et différents chercheurs qui lui sont proches. Il s'agit d'une approche transdisciplinaire de la réciprocité dans la mesure où elle traverse les réalités abordées par chaque discipline et les transcende aussi en allant au-delà de ces réalités¹⁶.

ÉCHANGE ET RÉCIPROCITÉ

Les sciences sociales, y compris les sciences économiques, discutent depuis longtemps des différences entre échange et réciprocité. Pour les uns, il n'existe qu'un seul principe, l'échange, dont la réciprocité serait un lointain ancêtre, antérieur au troc, ou même le troc lui-même. Pour les autres, échange et réciprocité ont suivi deux développements parallèles et constituent donc des principes fondamentalement différents : c'est l'idée qui est adoptée ici.

Comme l'explique la philosophe Mireille Chabal, « le mot échange signifie le fait de céder un bien moyennant contrepartie. Par métaphore, il désigne toute circulation de matière, d'énergie, d'information, toutes sortes d'interactions, entre systèmes physiques par exemple. »¹⁷

Mais à généraliser l'usage d'un concept et à l'appliquer à des transactions de nature très différente, on en arrive à des confusions sémantiques. En effet, « échanger des idées » par exemple n'est pas assimilable à un échange marchand (une idée n'est pas retirée de la personne qui l'émet pour la donner à une autre, elle n'est donc pas « échangée »). Même chose pour l'échange d'un regard, d'un sourire ou de quelques mots. Un autre principe est bien nécessaire pour désigner une action qui n'est pas réductible à une permutation de biens ou de services. Ce principe, c'est la réciprocité. Une conversation, un travail collectif, une rencontre entre amis, etc. sont des situations qui échappent à la logique de l'échange.

Comme l'a justement souligné Claire Héber-Suffrin, même le terme de « gratuité » ne peut s'appliquer à la nature des relations créées dans les RERS. De fait, on ne dira pas à des invités « j'ai cuisiné ce repas gratuitement pour vous ! » ou « je suis allée me promener gratuitement avec mes amis hier soir ». Il va de soi que lorsqu'il s'agit d'affectivité, on est bien dans un domaine différent de celui de l'échange, on est dans celui de la réciprocité, qui semble tellement évident qu'il n'est même pas nommé, encore moins

analysé. De plus, tout ce qui relève de l'affectivité et de l'éthique a été relégué par le capitalisme dans la sphère privée afin de ne pas compromettre le développement matériel qui fait usage d'une rationalité instrumentale.

La réciprocité est un principe par lequel « une relation d'un premier terme à un second existe aussi du second au premier. La réciprocité est une relation qui se retourne. (...) L'opération d'échange est une permutation d'objets, la structure de réciprocité est une relation réversible entre des sujets. »¹⁸ En d'autres termes, par l'échange, les relations qui se créent entre les personnes sont des relations où des biens et des services sont permutés, alors que par la réciprocité, des liens affectifs et des valeurs éthiques sont créés. Les relations familiales sont les relations de réciprocité les plus universelles et fondatrices de toute société. « Dès l'origine, la réciprocité est actualisée par quatre structures de base articulées entre elles : la première est l'alliance (l'alliance matrimoniale donc qui est un face-à-face). La seconde est la filiation, structure ternaire dans laquelle chaque génération est tenue de reproduire vis-à-vis de la suivante ce qu'elle a reçu de la précédente. C'est ici que naît le sentiment de responsabilité. Ensuite, comme chaque couple de parents engendre plusieurs enfants, on voit apparaître la paternité, la redistribution ; et la fraternité, le partage. L'unité sociale naturelle est ainsi immédiatement issue de plusieurs structures de base. »¹⁹

Ce paragraphe évoque trois idées : il existe différentes structures de réciprocité ; de chaque structure émerge un sentiment éthique spécifique (l'amitié, la responsabilité, le respect, etc.) ; dans toute société, plusieurs structures s'articulent et constituent ainsi des systèmes de réciprocité.

De plus, ce paragraphe évoque le fait que la réciprocité met en place une situation particulière de réversibilité ou de permutation des rôles. Ainsi, par exemple, chacun naît et grandit avec la conscience d'être enfant de ses parents. Une fois adulte, cet enfant devient en général parent d'un enfant et acquiert la conscience de parent, de telle sorte qu'il est à la fois enfant de ses parents et parent de ses enfants. Ces relations de réciprocité impliquent concrètement des attitudes de soin et d'attention qui se déploient de façon intergénérationnelle, linéaire. On constate alors que la réciprocité met en place une situation très spécifique, *contradictoire*, par laquelle une personne est à la fois l'un et l'autre des termes de la relation. La relation d'union

.....

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Dominique TEMPLE, **Réciprocité simple et réciprocité complexe**, 31 août 2015, www.pauljorion.com/blog/2015/08/31/reciprocite-simple-et-reciprocite-complexe-par-dominique-temple

²⁰ Sur le principe d'antagonisme chez Stéphane Lupasco, voir : Dominique Temple, **Le principe du contradictoire et les structures élémentaires de la réciprocité**, http://dominique.temple.free.fr/reciprocite.php?page=reciprocite_2&id_article=130

entre conjoints, ce que les sciences sociales appellent *l'alliance*, s'inscrit dans une structure de réciprocité différente de celle de la filiation car elle permet l'union de deux personnes et aussi souvent de deux familles.

La relation intergénérationnelle liée à la filiation sera dite « ternaire », le face-à-face lié à l'alliance sera appelé « binaire ». De chacune de ces relations naissent des sentiments et des valeurs spécifiques : de la première naissent le sentiment de bienveillance et la responsabilité (celle des parents envers leurs enfants, dans ce cas-ci) et de la seconde naît l'amitié (ou l'amour) associée aux valeurs de confiance, de loyauté, de fidélité, etc.

LA DYNAMIQUE ENTRE LES DEUX PÔLES ET LE PRINCIPE D'ANTAGONISME

Le philosophe et physicien roumain Stéphane Lupasco a proposé d'analyser tout événement à partir des termes d'actualisation et de potentialisation. Dans une conversation, par exemple, lorsqu'une personne parle, sa parole s'actualise et son écoute se potentialise, et dans le cas du récepteur, son écoute s'actualise et sa parole se potentialise. Stéphane Lupasco nomme le principe à l'origine de cette dynamique : le *principe d'antagonisme*. Ce dernier veut que tout phénomène qui s'actualise est conjoint à un antiphenomène qui se potentialise²⁰.

UNE CONSCIENCE PARTAGÉE

Entre les actualisations-potentialisations antagonistes apparaît une *troisième polarité* que Stéphane Lupasco considère en elle-même *contradictoire*, ni actualisation ni potentialisation (une tierce valeur). Pour reprendre l'exemple de la conversation, cette tierce valeur correspond à un moment intermédiaire de « ni écoute » et « ni parole », un très bref instant de silence où les consciences de parler et d'écouter, d'agir et de subir s'annihilent. Tout cela est tellement spontané et intériorisé que personne n'en a vraiment conscience. La réciprocité étant la relation qui permet à chacun de subir l'action dont il est simultanément l'agent, la conscience de l'un redouble la conscience de l'autre et l'une et l'autre se relativisent pour engendrer une conscience commune (Dominique Temple). Cette conscience partagée s'exprime alors en termes affectifs et éthiques. Dans une conversation ou un débat d'idées, par exemple, les interlocuteurs éprouvent des sentiments de respect,

d'admiration ou de bienveillance qui s'expriment par des valeurs spécifiques comme l'honnêteté intellectuelle, la bonne foi, etc.

Au contraire, l'échange est centré sur les caractéristiques des biens ou services échangés. La satisfaction d'un échange pour chacun des partenaires est fonction de la satisfaction de l'intérêt personnel de chacun : obtenir le meilleur prix pour la meilleure qualité et quantité de biens ou services. Les relations établies lors d'une transaction commerciale sont réglées par des stratégies de vente de la part du vendeur et par des tentatives pour déjouer ces techniques de la part de l'acheteur. Chacun ambitionne de sortir gagnant de la relation. Sur le marché d'échange capitaliste, tout est valorisé en fonction du rapport qualité/prix. Les relations commerciales créées par le système capitaliste sont fondées sur les valeurs d'usage et d'échange des biens ou services, des clauses et contrats de vente réglant les conditions et les droits des uns et des autres. Les rôles sont impermutables, et hormis la cordialité de base de toute relation sociale, l'échange ne crée pas de valeurs éthiques. La conscience de l'ouvrier, du travailleur, ne se redouble pas de la conscience du patron, ou celle du vendeur de celle de l'acheteur. La relation humaine n'est pas au centre de la relation d'échange.

LA QUESTION DE LA VALEUR DANS UN SYSTÈME DE RÉCIPROCITÉ

Les valeurs créées dans le système d'échange capitaliste sont avant tout matérielles (valeurs d'usage et valeurs d'échange). La réciprocité permet également la création de valeurs matérielles²¹, mais aussi éthiques (confiance, responsabilité, loyauté, etc.), sociales, affectives et symboliques. Ces valeurs sont l'expression de l'affectivité née de toute relation de réciprocité : « Chacune des structures de réciprocité de base engendre un sentiment éthique spécifique dont la représentation est la valeur : par exemple, la réciprocité binaire simple engendre la *philia* (amitié), la réciprocité binaire collective la *charis* (bienveillance, confiance), la réciprocité ternaire unilatérale la responsabilité, la réciprocité ternaire bilatérale la justice, etc.»²²

En d'autres termes, les valeurs qui sont créées par la réciprocité permettent de satisfaire à la fois les besoins matériels et non matériels des personnes qui y participent, en particulier des valeurs éthiques et affectives.

Les RERS : réseau d'échange ou de réciprocité ?

Les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs, aussi appelés Réseaux de Formation Réciproque²³, constituent des espaces de réciprocité libres, ouverts à tous. Dans leurs objectifs et les documents diffusés, ils traduisent la volonté d'inscrire la production et la circulation de savoirs et de connaissances en dehors du système d'échange capitaliste. Ceci ne peut se décréter et c'est l'analyse des systèmes de réciprocité et la prise de conscience de vouloir les perpétuer qui devraient montrer qu'il s'agit bien d'un système de réciprocité.

ÉCHANGER OU RÉCIPROQUER DES SAVOIRS ?

Dans certaines analyses publiées par les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs, le terme « échange » est mis en opposition à la vente d'un service de formation : « Même la dispensation d'un savoir qui se fait payer ordinairement, comme des cours de mathématiques par exemple, dans le cadre des RES, est échangé. Il n'est pas vendu. »²⁴ Or opposer « échange » et « vente » n'est pas très pertinent car la vente est un échange réalisé au moyen d'une médiation monétaire, à moins que le terme « échange » soit utilisé ici comme synonyme de réciprocité. Ailleurs, il est précisé : « La seule 'monnaie' qui circule est le savoir : nul troc, nul rapport d'argent ni de service dans les échanges, c'est le désir et le besoin qu'en ont l'offreur et le demandeur qui déterminent la valeur du savoir »²⁵, confirmant ainsi que les relations créées dans les RERS seraient des relations d'échange. Il semble alors que, par « échange », Claire Héber-Suffrin veuille signifier « réciprocité ». Elle dit d'ailleurs que les RERS se situent dans un champ distinct de celui de l'échange, celui de la réciprocité. Ainsi, dans une vidéo de 2016²⁶, elle parle de « réseau de dons réciproques de savoirs », ce qui semble plus en accord avec les propositions et les idées que soutiennent les RERS.

Cette ambiguïté terminologique est expliquée en partie par l'appropriation par le système d'échange capitaliste d'un domaine, et donc de termes, qui au départ lui échappait : « N'oublions pas que c'est la discipline 'économique' qui a 'piraté' ces mots, offre et demande, ces mots qui ont parcouru l'histoire de l'humanité : l'offre ouvre au don, au cadeau ; la demande exprime un souhait, un espoir, une sollicitation, une recherche. »²⁷

Pour éviter toute confusion, le terme « échange » sera réservé ici aux permutations d'objets ou de services et donc cantonné au domaine de l'échange, sauf dans les citations où il sera maintenu par respect des sources.

LES STRUCTURES DE RÉCIPROCITÉ DES RERS

« L'échange peut revêtir différentes formes : échanges de un à un (un donneur, un receveur), de un à plusieurs (un donneur, plusieurs receveurs), de plusieurs à plusieurs... »²⁸ Cette description évoque le fait que les réseaux de savoirs s'organisent en structures élémentaires de réciprocité qui, en s'articulant les unes aux autres, construisent des systèmes de réciprocité complexes.

Plusieurs structures de réciprocité peuvent être observées :

- la relation entre donateur et donataire de savoirs correspond à une structure binaire, un face-à-face, lorsque la personne qui reçoit est également amenée à être donatrice. De cette structure naissent la bienveillance, l'*amitié*²⁹.

- L'animatrice et les quelques volontaires qui composent l'équipe d'animation du réseau (parfois deux personnes) réalisent des activités pour tous : il s'agit d'une structure de redistribution car les animateurs médiatisent les relations entre tous les membres du réseau. De cette structure naît la *confiance* que tous déposent dans le modérateur du réseau.

- La réciprocité ternaire constitue la base du réseau : alors que dans une classe les élèves peuvent réciproquer directement des savoirs entre eux car ils suivent les mêmes cours et ont les mêmes besoins, ici la réciprocité se déploie entre trois personnes minimum : A donne à B, qui donnera à C, qui donnera à E, et ainsi de suite. C'est une réciprocité ternaire unilatérale, fondatrice de *responsabilité* car chacun est dans une situation intermédiaire entre deux autres (un donateur et un donataire) et garantit la reproduction du réseau. En réalité, en l'absence d'une comptabilité et d'une équivalence entre dons et contredons, c'est un système qui se base sur la responsabilité qu'elle contribue à créer.

- De façon occasionnelle, une journée de « foire aux savoirs » rassemblant tous les membres d'un même réseau est organisée. Il s'agit d'une structure de partage où chacun offre à tous un savoir à tour de rôle. On parle alors d'une structure binaire généralisée, source du partage (« tous pour un, un pour tous... »).

VALEUR ET ÉQUIVALENCE DANS LES RERS

Dans un RERS, la valeur de la formation n'est pas quantifiée en termes d'unités de temps ou d'argent, ce qui favoriserait l'*échange* de savoirs. Les modalités de la formation (durée, périodicité, contenu, lieu, méthode, etc.) sont définies de commun accord, en fonction des attentes et des possibilités des partenaires. Ainsi, une personne peut recevoir une formation de trois jours et en donner une de trente. Cela n'a pas d'importance car la valeur de la formation est d'un autre ordre. En d'autres termes, c'est la reconnaissance attribuée au don de l'autre, au donateur de savoir, à son engagement, le sentiment né de cette relation qui produit la valeur, une valeur non tangible, non quantifiable, plus éthique que matérielle.

21 La réciprocité permet la production et la circulation d'aliments, d'habitats, de vêtements, etc.

22 Dominique TEMPLE, Valeurs de la réciprocité, http://dominique.temple.free.fr/reciprocite.php?page=notions&id_mot=41

23 Claire HÉBER-SUFFRIN, *Les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs*, op. cit., p. 39. Le choix de l'appellation « Réseau de Formation Réciproque » aurait été plus heureux car il aurait évité beaucoup de malentendus introduits par l'utilisation du terme « échange » dans la dénomination officielle.

24 Question Santé, *Les réseaux d'échanges de savoirs, loupottes d'espoir ?*, 2008, p. 6, www.intergenerations.be/doc/news_72/echanges_savoirs.pdf

25 Ibid.

26 Claire HÉBER-SUFFRIN, *Dons réciproques de savoirs*, www.youtube.com/watch?v=CbsvbC6xEaA

27 Claire HÉBER-SUFFRIN, *Apprendre par la réciprocité*, op. cit., p. 31.

28 RES Belgique, *Une mosaïque de savoirs. Méthodologie des réseaux d'échanges de savoirs en actes et en étapes*, www.rers.be/sites/rers.be/files/Mosa%C3%AFque%20de%20savoirs.%20partie1.pdf

29 Lors de d'une évaluation réalisée par le RERS de Jette le 18 juin 2019, les participants ont mentionné que l'une des premières forces du RERS était qu'il générerait des amitiés durables.

Questionné sur les critères qui ont défini la fin d'une initiation en guitare, un membre du réseau de Jette a répondu³⁰ : « On est rapidement arrivés à [cerner] ce qu'elle pouvait apporter et moi recevoir ! » Sa formation musicale a été courte – quelques rencontres – alors qu'il a animé un atelier de dessin pendant dix ans. Ce qui est important ici, c'est le *respect* de ce que les uns et les autres décident ou peuvent apporter mais pas l'équivalence quantitative de ce qui est donné et reçu.

Des réseaux de réciprocité de savoirs en alpha ?

Il ne s'agit pas ici d'aborder l'importance de la réciprocité en alphabétisation ou en éducation – cela mériterait une analyse en soi –, mais plutôt de réfléchir à la création de réseaux de réciprocité de savoirs à partir de centres d'alphabétisation ou à l'intégration à ceux qui existent déjà. On pourrait imaginer en effet que des participants et des travailleurs de l'alpha (formateurs, personnel administratif, coordinateurs, etc.) mettent en place un réseau de réciprocité de savoirs³¹ dans un quartier ou une commune afin de faciliter la circulation de savoirs à un niveau local.

Dans un contexte où les compétences scripturales sont sursollicitées à tous niveaux, notamment via l'utilisation des technologies digitales dans la vie quotidienne, et dans la mesure où ne pas posséder ces compétences reste une source de discrimination et de stigmatisation, la transmission de savoirs de la part d'apprenants pourrait permettre de rééquilibrer un peu la balance de la reconnaissance sociale en leur faveur. De tels réseaux permettraient également de créer plus de liens sociaux en faisant circuler les savoirs des uns et des autres sur des sujets et des problématiques locales communes.

En guise de conclusion

Dans cette contribution, nous avons été amenés à réfléchir à la coopération en alphabétisation des adultes à partir d'une lecture par la réciprocité. Claire Héber-Suffrin propose de considérer la réciprocité comme un levier pédagogique (on apprend mieux en enseignant, tout le monde a des savoirs et des désirs d'apprendre) et comme alternative à la monétarisation de l'éducation et de la formation. Ces dimensions pédagogique et politique sont étroitement articulées dans la démarche des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs initiés par Marc et Claire Héber-Suffrin.

À partir de leurs apports sur les RERS, de ceux de Dominique Temple et de Mireille Chabal sur la réciprocité, et d'un exemple plus concret (RERS de Jette), les réseaux d'échanges de savoirs peuvent être considérés comme des systèmes de réciprocité de dons de savoirs multiples qui échappent aux dispositifs de marchandisation de l'éducation tels qu'ils se développent aujourd'hui dans le système d'échange capitaliste. Les RERS articulent en effet différentes structures de réciprocité binaire et ternaire qui font naître, chacune, des valeurs éthiques particulières (amitié, responsabilité, etc.).

Les RERS rejoignent ainsi les expériences de microrésistances et les utopies réelles³² qui naissent dans les interstices du système capitaliste, en Europe et ailleurs, en vue de créer des lieux de créativité sociale, politique, économique et intellectuelle originaux. Ils préfigurent peut-être ce que pourraient être les alternatives systémiques de demain en matière de production et de circulation des savoirs.

C'est pourquoi la compréhension de la logique sous-jacente à ces expériences concrètes est fondamentale pour la perpétuation des RERS comme systèmes de réciprocité et le développement de marchés de réciprocité³³. Plus encore, une redéfinition des termes utilisés (échange, échange réciproque, réciprocité) et une meilleure connaissance de la théorie transdisciplinaire de la réciprocité semblent nécessaires pour que les RERS ne soient pas progressivement soumis aux injonctions du libre-échange.

.....

³² Jérôme BASCHET, *Défaire la tyrannie du présent. Temporalités émergentes et futurs inédits*, La Découverte, 2018 ; Erik OLIN WRIGHT, *Utopies réelles*, Paris, La Découverte, 2017 ; Isabelle FREMEAUX et John JORDAN, *Les sentiers de l'utopie*, La Découverte, 2011.

³³ Dominique TEMPLE, *L'économie politique II. L'apologie du marché*, Collection réciprocité, 2018.

.....

³⁰ RERS de Jette, réunion du 18 juin 2019.

³¹ Expression qui permet d'éviter l'utilisation du terme « échange ».

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, d'Actiris, de Bruxelles-Formation, du Fonds social européen, du Fonds Asile, Migration et Intégration et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

